



Dispositif d'appui  
à la **coordination**

## MEDECIN COORDINATEUR

### **Contexte :**

Démarrage du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) du Cantal issu de la fusion du Réseau de santé Appui Santé 15 et de la MAIA 15.

### **Mission principale :**

Le titulaire du poste apporte une expertise médicale pour les situations orientées vers le DAC, il est l'interlocuteur médical pour les partenaires qui sollicitent le DAC.

### **Missions et activités liées au poste :**

**MISSION 1** : Accompagner et coordonner les parcours de santé

- Apporter une expertise médicale dans l'accompagnement et la prise en charge des patients suivis par le DAC dans une continuité ville-hôpital
- Procéder et participer à l'expertise médico-psycho-sociale des personnes accompagnées en lien avec les coordinateurs de parcours de l'équipe à travers des visites d'évaluation à domicile et lors des réunions d'équipe
- Participer à l'élaboration du Plan personnalisé de coordination en santé (PPCS) en lien avec les professionnels du DAC ou extérieurs
- Participer aux réunions de concertation pluriprofessionnelle
- Répondre aux sollicitations des professionnels, notamment libéraux, sur les situations complexes

**MISSION 2** : Participer aux partenariats mis en place par le DAC

- Participer au développement des partenariats du DAC, en particulier dans leur volet médical
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de partenariat et de formation avec les professionnels du territoire ou internes au DAC

**MISSION 3** : Garantir le traitement de l'information médicale

- Superviser le partage des informations médicales au sein du DAC
- Garantir l'éthique et la déontologie médicale

### **Compétences nécessaires :**

- Connaissance approfondie du tissu professionnel du territoire
- Expérience du travail en équipe pluriprofessionnelle
- Maîtrise de la réglementation en matière de droits des usagers et de partage d'information
- Connaissance du système de santé et de ses évolutions en cours, dont les partenariats à engager avec les institutions, collectivités et professionnels
- Compétences pédagogiques et de compagnonnage professionnel

### **Conditions d'exercice et moyens mis à disposition :**

- Poste basé à Aurillac
- Temps de travail : 0.20 ETP
- Déplacements réguliers sur le département